



SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MER ET DE LA BIODIVERSITÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL POLYVALENT

Formation scolaire niveau 4 (3 ans)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Double compétence :

Responsable de petites unités à la pêche et au commerce :

- conduire un navire de pêche ou un navire de commerce ;
- à la pêche, assumer la responsabilité des opérations de capture et de nettoyage du poisson ;
- assurer la sécurité de l'équipage et des passagers le cas échéant.

Mécanicien de petites unités à la pêche, au commerce ou à la plaisance

- conduire et assurer la maintenance des machines principales et auxiliaires ;
- à la pêche, assurer la maintenance des équipements de manœuvre des engins de pêche, des installations de traitement et de conservation des captures.



CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux : français, mathématiques, histoire-géographie, physique-chimie, anglais, arts appliqués et culture artistique, EPS ;

Enseignements techniques et professionnels* : conduite et stabilité du navire, conduite de la pêche, matelotage, traitement et valorisation des ressources, gestion et management de l'entreprise maritime, réglementation maritime, anglais maritime et technique, machines marines, électrotechnique, maintenance des systèmes automatisés, sécurité ;

Sous réserve de remplir certaines conditions, les enseignements professionnels conduisent à la **délivrance de brevets et certificats maritimes permettant d'exercer des fonctions à bord de navires*** ;

Certificats spécifiques* : requis pour l'exercice de certaines fonctions et tâches à bord des navires (sécurité, sûreté, radiocommunication...).

*Conformément à la convention STCW : Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers (normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille).

PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

18 semaines sur une période de 3 ans.

RECRUTEMENT

Après la classe de 3^{ème} ou après un diplôme de niveau 3 ;

Être apte à la navigation.

MÉTIERS

- capitaine d'un navire de pêche ou d'un navire de commerce (jauge brute inférieure à 200)* ;
- mécanicien sur un navire de commerce, de plaisance ou de pêche* ;
- chef mécanicien sur un navire de commerce, de plaisance ou de pêche (puissance propulsive inférieure à 750 kW)* ;
- cadre ou responsable d'une entreprise dans le secteur maritime ;
- agent de maîtrise dans une entreprise maritime (service technique d'un armement) ou para-maritime (chantier de réparation navale) ;
- évolution vers des fonctions supérieures par la formation professionnelle au pont et à la machine.

**sous réserve d'aptitude physique à la navigation et d'être titulaire des brevets et certificats maritimes requis pour naviguer.*

LIEUX DE FORMATION :

LPMA Jacques de Thézac d'Étel ;
LPMA de la Rochelle ;
LPM Anita Conti de Fécamp.

LPM : Lycée professionnel maritime

LPMA : Lycée professionnel maritime aquacole

Tous les LPM sont dotés d'un internet.



POURSUITE D'ÉTUDES

BTS Mécatronique navale (MN) ;
BTSM Pêche et gestion des entreprises maritimes* (PGEM) ;
BTSM Maintenance des systèmes électro-navals* (MASEN).

* après une classe de mise à niveau

Lieux de formation : <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr>
<https://formations.mer.gouv.fr>